



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

# Association des Propriétaires Forestiers et Agricoles Privés

## Région PACA – Section Var

Dimanche 16 avril 2023

Le secrétaire Claude Fussler a ouvert la séance statutaire par la nomination de deux assesseurs.

Madame Chantal Lassoutanie, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Brignoles et vice-présidente du Conseil Général du Var et Monsieur Roland Mistre, administrateur du Crédit Agricole s'étant proposés, l'Assemblée est passée au vote et les a approuvés à l'unanimité.

Madame Christine Alexandre, trésorière adjointe, a fait le point sur les émargements : 103 présents et 74 pouvoirs. Le quorum de 168 étant ainsi dépassé, l'assemblée a pu délibérer.

Le président Jean-Marcel Vegler a pris la parole pour remercier tous les élus présents.

Il a ensuite retracé les travaux et accomplissements du Conseil d'Administration mis en place par l'assemblée constitutive du 24 octobre 2022.

- Le développement des adhésions qui atteignaient 336 à l'ouverture de cette assemblée générale et continuent d'arriver.
- La réalisation du panneau de propriété pour distinguer tous les adhérents,
- La réalisation, grâce au soutien du Crédit Agricole, d'une bannière de signalisation pour les événements,
- La réalisation de la première version du site internet [www.apfap-paca.com](http://www.apfap-paca.com).

Le trésorier, Morgan Dolla, a pris la suite pour présenter les comptes de l'association qui présentent un solde largement positif de 6 254,45 euros et donnent à l'association les moyens de ses projets.

## Rapport du trésorier

DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
O2SWITCH N° 2022132774	72,00 €	COTISATION ADHERENTS ( 336 à 20€)	6 720,00 €
MONOD N°FA2211-038	175,00 €	DON BIENFAITEURS	1 103,00 €
B VALLEE N° CH 9856725	67,96 €	VENTES PANNEAUX SIGNALISATION (319u)	2 656,00 €
FDC 83 courrier adhesion	631,42 €		
ACOMPTE POINT PUB PX	687,00 €		
FDC 83 courrier adhesion	378,57 €		
SOLDE POINT PUB PX	1 605,00 €		
POINT PUB DRAPEAU	310,80 €		
APERITIF AG	96,80 €		
ENTREES FOIRE EXPOSITION BRIGNOLES	200,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 224,55 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 479,00 €</b>

REPORT DU SOLDE PRECEDENT	- €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 224,55 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 479,00 €</b>
<b>SOLDE AU 16 AVRIL 2023</b>	<b>6 254,45 €</b>

Assemblée Générale APFAP 2023



Le secrétaire a demandé à l'assemblée de donner quitus au président pour le rapport d'activités et au trésorier pour les comptes de résultats.

L'assemblée les a approuvés à l'unanimité.

Jean-Marcel Vegler a repris la parole pour présenter les projets du Conseil d'Administration :

- Un programme de communication destiné aux médias pour défendre et expliquer l'importance du droit de propriété privée et de la responsabilité de gestionnaires des propriétaires.
- Finaliser la négociation pour une assurance de responsabilité civile accessible à tous les membres.

L'ordre du jour de la partie statutaire étant épuisé, Philippe Roux, 1<sup>er</sup> vice-président, a assuré l'animation de la session suivante en commençant par remercier le soutien des caves et domaines viticoles pour leurs dons pour l'apéritif convivial organisé à la Foire de Brignoles.

Il a ensuite remercié tous les élus présents et donné successivement la parole aux invités d'honneur :

**Monsieur Didier Brémont**

Maire de Brignoles, Président de l'Agglomération Provence Verte

**Madame Fabienne Joly**

Présidente Chambre Agriculture du Var, Conseillère régionale représentant Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional

**Madame Dominique Moullard**

Présidente du Groupement des Propriétaires Ruraux

**Monsieur Claude Cheilan**

Maire de Vinon-sur-Verdon, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Durance, Lubéron, Verdon.

Ils ont tous exprimé leur satisfaction devant cette initiative de rassembler les voix de tous les propriétaires fonciers, qu'ils soient agriculteurs, sylviculteurs ou chasseurs ou les 3 en même temps. Ils ont également dénoncé cet abus de logique qui consiste à conclure que la nature appartient à tout le monde parce que ses bienfaits dépassent les limites cadastrales. Il faut revenir au droit fondamental de la propriété privée tout comme au bon sens. Ce sont les propriétaires qui sont les garants des bienfaits de la nature, il est important de l'affirmer, le répéter et l'expliquer. Peut être aussi développer un code volontaire de bonne conduite ?

Dominique Moullard a proposé des conseils pratiques sur les formules de gardiennage et leurs avantages via des gardes particuliers/chasses/bois et forêt assermentés par le préfet.. Une propriété gardée subit nettement moins d'intrusions et d'incivilités. Ce n'est pas l'apanage des grandes propriétés, il y a d'intéressantes solutions de mutualisation à faible coût.

Pour clore cette session Philippe Roux a invité Laurent Faudon, président de la Fédération des Chasseurs du Var, grand soutien de la première heure, à donner sa perspective sur la place de l'APFAP. Celui-ci a souligné l'importance d'expliquer la solidarité et la complémentarité entre les activités rurales et les activités de loisirs. L'APFAP-PACA avec sa composition d'adhérents de tous secteurs est maintenant bien placée pour cette pédagogie auprès du grand public.

Les discussions se sont poursuivies au Club des Entrepreneurs de la Foire de Brignoles autour d'un bar particulièrement bien nanti par la générosité de plusieurs caves et domaines.

Lu et approuvé

le Président



Lu et approuvé

Le Secrétaire

